

## REGLEMENT LOISIRS 2023 / 2024

La formule d'organisation demande aux correspondants des équipes loisirs de programmer eux-mêmes leurs rencontres. (Nous souhaitons que les matchs se fassent en Aller / Retour).

Le club recevant doit **impérativement** communiquer les dates de rencontres à François MARTIN.

Pour pouvoir effectuer une rencontre, et dès le 1<sup>er</sup> match, tout joueur **doit être qualifié**.

Aucun joueur avec un surclassement ne pourra prendre part à une rencontre Loisir.

Le numéro de licence doit être inscrit sur la feuille de match.

**NB: Il est souhaité que le club envoie à la commission le trombinoscope papier de tous les joueurs loisirs. (inutile de l'envoyer au comité).**

Le club recevant doit envoyer l'**original** de la feuille de match « **Loisirs** » au comité pour vérification.

Les résultats sont mis sur le site du Comité.

Un joueur de championnat départemental ne peut pas jouer en Loisirs.

La licence loisir (OL) permet de ne faire des **matchs qu'en loisirs**, elle ne permet pas d'évoluer en championnat départemental (licence OC)

Un joueur évoluant en loisir peut prendre une licence OC et participer à 3 matchs maximum dans son club, de niveau départemental immédiatement supérieur.

En cas de fraude constatée le club sera sanctionné ainsi que le joueur concerné.

Temps de jeu 4 fois 10 mn.

Préciser en début de rencontre si changement à la « volée » ou sur « arrêt de jeu ».

Les rencontres devront être jouées avant fin juin.

Chaque équipe doit faire au **minimum** 1 déplacement éloigné.

Nous n'hésiterons pas à faire des rappels.

Le règlement fédéral prévoit un maximum de trois mutés par match

Un joueur loisir ne peut pas jouer dans deux clubs loisir

Rencontres Mixtes :

Equilibrer le nombre de filles et garçons dans chacune des équipes.

Un garçon ne peut pas contrer une fille, mais est autorisé à lever les bras.

### COMMISSION LOISIRS

Président François MARTIN fanchm@orange.fr

06.81.94.07.44. 02.38.90.29.21.

Filles Anne Mary LEMOINE amd.lemoine@orange.fr

06.43.59.80.18 02.38.41.11.81

Masculins Sam Hol HENG sam.heng@live.fr 06 66 85 01 86

Mixtes Thierry OCTAVE [thierry.octave@orange.fr](mailto:thierry.octave@orange.fr) 06.87.39.46.08